



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans les bureaux de la RADEET, avenue Hassan II Béni-Mellal, à l'ouverture des plis en séance publique, qui aura lieu le **22/04/2014 à 10 Heures**, pour l'appel d'offres suivant :

AO N°	Objet	Date de visite des lieux	Cautions provisoire	Prix du dossier
			en DH	en DH
544/EA/14	L'audit des marchés de la RADEET	-	3 500,00	150,00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du Service des Moyens Généraux de la RADEET sis, Avenue Hassan II Béni-Mellal, en face du palais de Justice.

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 20 du Règlement des marchés de la RADEET du 02 février 2009.

Les fichiers des CPS des dossiers d'appels d'offres sont disponibles seulement pour consultation au site web de la RADEET www.radeet.ma ou au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma), seuls les CPS remis ou envoyés aux concurrents par le Service des Marchés de la RADEET sont acceptés.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28 et 30 du Règlement des marchés de la RADEET précité.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la RADEET sis, Avenue Hassan II Béni-Mellal, en face du palais de Justice ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Règlement des marchés de la RADEET précité à savoir :

A – Dossier Administratif :

- La déclaration sur l'honneur ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation régulière ;
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu (par lot) ;
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- Le reçu justifiant le règlement des frais du dossier de consultation ;
- Le dossier d'appel d'offres signé et cacheté à la dernière page avec la mention manuscrite "Lu et approuvé" et paraphé sur toutes les pages.

B – Dossier de Qualification :

- Les références financières comprenant notamment les attestations du chiffre d'affaires réalisés pendant les trois dernières années et délivrées par le ministère chargé des finances ;
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ;
- Copies des attestations de bonne exécution se rapportant à des réalisations similaires durant les dernières années, délivrées par les maîtres d'ouvrages. Ces copies doivent être certifiées conformes aux originales.

C – Offre Technique :

- Une brève description du cabinet d'audit et un résumé des dernières activités ayant trait à des missions semblables ;
- L'équipe proposée par le prestataire pour la réalisation des prestations demandées avec les curriculum vitae de chaque membre de l'équipe selon le modèle donné en Annexe III doit être composée ;
- Méthodologie proposée par mission ;
- Organisation des moyens (procédures et outils de suivis) pour la réalisation de la prestation ;
- Programme détaillé de travail indiquant le calendrier et planning d'exécution des tâches principales à accomplir pour mener à bien les prestations ;
- Recensement des données de base nécessaires pour étayer l'analyse des prestations à fournir.